UNION SPORTIVE SAINTAISE TENNIS DE TABLE

DEMANDE D'INDEMNISATION
FRAIS DE DEPLACEMENT
Championnat Régional
SAISON 2025/2026

NOM et Prénom :

SAISON SPORTIVE ET PHASE :

DÉTAIL DES DÉPENSES (AVEC LES JUSTIFICATIFS JOINTS POUR LES REPAS)

Date	Compétition	Lieu	Indemnités		Repas (justificatif) 15 € max par repas
			Déplacement km aller retour	Péages	
		TOTAL			

Total Déplacement (Total km X 0,18 €) =
Total Péages =
TOTAL A REMBOURSER =

Signature du demandeur Date Signature du Trésorier

Cadre destiné à la comptabilité

MODE DE RÉGLEMENT IMPUTATION :